

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 5

Artikel: Le service des renseignements dans le bataillon d'infanterie
Autor: Pellissier, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-340681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Service des renseignements dans le bataillon d'infanterie.

1. ORGANISATION.

Le Service des renseignements a fait l'objet d'une étude toute spéciale de la part de l'E. M. G.

Dans le cours de patrouilles de 1922, 1^{re} division, on a travaillé avec les compositions suivantes :

Par compagnie de fusiliers :

- 1 sous-officier,
- 4 observateurs,
- 8 coureurs,

ce qui porte le détachement du bataillon aux chiffres suivants :

- 1 officier,
- 4 sous-officiers,
- 16 observateurs,
- 32 coureurs.

Cette formation a été proposée et éprouvée l'an dernier aux cours de répétition. Les corps de troupes qui l'ont maintenue intégralement s'en sont, je crois, bien trouvés et, que je sache, elle n'a été ni fixée définitivement ni modifiée par un arrêté.

Dans le régiment dont je fais partie, pour réaliser une économie fort restreinte sur le personnel, nous n'avons disposé par compagnie que d'un sous-officier et quatre hommes « à tout faire ». Si, d'une part, l'instruction a été facilitée par le nombre restreint des élèves, l'effectif s'est montré, d'autre part, absolument insuffisant aux manœuvres, bien que le brouillard, notre fidèle compagnon, rendant toute observation impossible, ait permis d'utiliser des observateurs comme coureurs, tâche à laquelle tous étaient préparés. Je suis arrivé à grand'peine, avec mon maigre détachement, à maintenir une bonne liaison entre tous les organes aveuglés du bataillon mais au prix

d'une fatigue excessive des hommes. En outre, fréquemment, si une intervention prompte avait été nécessitée par un brusque changement de situation, j'aurais été dans l'impossibilité de faire face à cette tâche, étant complètement démuni et n'ayant plus un homme à ma disposition.

La base de dislocation, très élastique et variable suivant la situation et les intentions du commandant de bataillon et de son officier de renseignement est, dans le cadre du régiment, la suivante :

Au régiment : 1 sous-officier, 4 observateurs, 4 coureurs ;

Au bataillon : 3 sous-officiers, 8 observateurs, 8 coureurs.

Il reste pour les compagnies 4 observateurs et 20 coureurs qui seront répartis entre elles suivant leur situation et leur tâche. Sauf nécessité, ils font le service entre leur compagnie respective et l'officier de renseignements.

La compagnie-mitrailleuse ne fournit ni observateurs ni coureurs, ce en raison de son importance tactique qui interdit toute réduction de son effectif. Aussi, l'officier de renseignements assurera-t-il son service par des hommes retirés aux autres compagnies, par exemple à la réserve de bataillon.

Voilà pour l'organisation. Si je l'ai indiquée d'abord, c'est que j'ai cru nécessaire, avant d'exposer une tâche, de montrer de quels éléments l'on dispose pour son exécution.

2. TERMINOLOGIE.

Nous n'en avons pas de propre, ne possédant pas encore de règlement sur la matière. Aussi sommes-nous obligé d'emprunter notre vocabulaire au règlement français. Je n'insisterai que sur deux termes d'usage journalier, que le règlement français fixe par des définitions. Ils prêtent souvent, chez nous, à équivoque et l'on a tendance à en faire des synonymes : liaison et transmission.

La *liaison* est l'ensemble des mesures permettant d'assurer la coopération de troupes ou armes ayant une mission commune.

Par *transmission*, on entend l'ensemble des moyens techniques et matériels de communication.

3. TACHE ET ACTIVITÉ.

Durant la guerre, la stabilisation et l'usage des engins modernes et des nouvelles méthodes de combat qui en résultèrent, ont forcé les adversaires à une étude si approfondie et minutieuse des données tactiques et du terrain, que le commandant de bataillon s'est vu dans l'impossibilité de faire face à cet énorme travail. On lui a donc mis entre les mains un détachement spécialement instruit : officier, sous-officiers et soldats qui a accompli cette tâche à sa place. C'est, désormais, d'après les renseignements recueillis par ses observateurs, transmis à l'officier de renseignements par ses coureurs et autres agents de transmission, étudiés, compilés et comparés par ce dernier, qui élague, resserre, annule les renseignements contradictoires ou rétablit, par un complément d'enquête les faits dans leur exactitude, que le commandant de bataillon pourra établir son plan d'action, sans plus avoir à dépouiller tout un fatras de rapports de toutes provenances, trop souvent contradictoires, peu clairs ou même faux. L'officier de renseignements fait ce travail. Il ne transmet directement à son chef que ce qui revêt une grande importance. Le reste, il le lui transmet après corroboration, sous une forme claire et concise. De cette façon, au moment des décisions à prendre, le chef se trouvera en face d'un tableau net et précis de la situation et en possession de toute sa liberté d'esprit ; il n'aura pas été soumis auparavant, pour sa documentation, à des heures ou des journées d'un travail fastidieux et absorbant.

Voilà ce qui se pratiquait les dernières années de la guerre, où, avant d'entamer une action, il fallait, sous peine d'un échec certain, connaître les dispositifs ennemis presque aussi bien que les siens. Aussi, bien des combats, voire même des batailles importantes, eurent-ils pour but principal la conquête d'un observatoire.

Mais cet allègement des soucis du chef suppose, de la part de ceux de ses sous-ordres auxquels le travail incombe, des connaissances spéciales, du coup d'œil et de la *conscience*. Une tête brûlée pourra être un débrouillard, se tirer de maintes situations désespérées pour un autre, passer partout ; c'est

possible. Il n'en est pas moins inutilisable, si l'on ne peut ajouter une foi absolue à ses dires et rapports.

De ces conditions découlent deux nécessités primordiales pour les organes du service des renseignements : *a)* leur *spécialisation*, qui consiste dans le choix des individus aptes et dans leur instruction ; *b)* leur *permanence*. Elle est indispensable, car seul un homme ayant du métier pourra rendre des services vraiment appréciables. Sans permanence des organes, pas d'efficacité possible.

D'une façon concrète, la tâche du Service des renseignements consiste dans la *recherche*, l'*étude* et la *diffusion* du renseignement.

A. Recherche du renseignement.

Les sources de renseignements sont extrêmement nombreuses, mais de valeurs fort différentes. Les plus importantes et qui donnent le plus de renseignements tactiquement et immédiatement utilisables, sont l'*observation* et l'*exploration*.

I. OBSERVATION ET EXPLORATION OU OBSERVATION MOBILE.

L'observation, pour être vraiment utile, doit être *permanente*. Son organisation doit être systématique et complète. L'observation est aérienne ou terrestre.

α Observation aérienne.

1. *Le ballon* est en somme un observatoire terrestre très élevé. Il reste en arrière à une altitude de 1200 à 1500 m. Son rayon visuel est, en plaine, de 10 à 15 km.

Caractéristiques : vues obliques, observation d'assez longue durée : 6 à 8 h. Transmission par téléphone.

2. *L'avion* survole le terrain. Sa tâche est d'observer ce que le ballon ne peut voir, de compléter l'observation terrestre, d'empêcher l'observation ennemie et l'attaquer si c'est nécessaire, d'observer les derrières de l'ennemi, l'arrière : trafic, transports de troupes, etc. L'avion estafette déposera des espions en territoire ennemi.

Caractéristiques : vues verticales et de revers. Transmission par T. S. F. ou messages lestés. Les avions rapportent des photographies successives permettant l'établissement de cartes et

croquis très exacts. Son défaut est l'intermittence : 2 à 3 h. de vol.

β *Observation terrestre.*

C'est elle qui intéresse surtout l'officier de renseignements du bataillon. Elle est la seule permanente. Elle est fixe et mobile. Les deux doivent coopérer étroitement. Le terrain sur lequel nous sommes appelés à travailler la facilite dans une grande mesure, tandis qu'il rend plus difficile l'observation aérienne.

L'établissement d'observatoires est si important que, souvent, les nécessités tactiques doivent y être subordonnées, qu'il s'agisse soit d'en conquérir pour nous, soit d'aveugler ceux de l'ennemi.

On distingue des observatoires :

de *commandement* qui, en arrière, sont spécialement destinés à observer le jeu des réserves ;

d'*infanterie* qui observent les éléments avancés de l'ennemi et de nos troupes, permettant ainsi des réactions immédiates ;

d'*artillerie* qui sont eux-mêmes de trois sortes : de *réglage* pour observer les effets du tir et le corriger, de *renseignements* pour la recherche des objectifs, et *spéciaux* pour la découverte et la situation d'objectifs signalés.

La recherche et l'amélioration des observatoires doit être une des préoccupations constantes de l'officier de renseignements. Il n'est pas, pour cette tâche, limité au secteur de son bataillon : en effet, des observatoires à vues de flanc seront souvent préférables ; outre que ces vues seront meilleures en bien des cas, elles seront moins facilement aveuglées. Il aura soin de répartir ses observatoires de telle façon que tout le secteur soit observé, et de répartir les sous-secteurs de telle façon qu'aucun endroit ou aucun point de suture ne soit négligé.

Les observatoires doivent être masqués tant contre l'observation aérienne que terrestre et si possible enterrés pour les rendre moins vulnérables. Les allées et venues inutiles y doivent être interdites et les cheminements fréquemment changés, de façon à ne pas établir de pistes autour de ces postes.

Ils doivent posséder :

Une consigne avec croquis schématique et mentionnant l'organisation du poste ; un journal des rapports, mentionnant leur heure d'arrivée, provenance, contenu, heure de départ, destination, forme et transmission ; une carte, si possible à grande échelle et tenue à jour en ce qui concerne la position des troupes ; une lunette ou jumelle ; des dispositifs et repaires pour l'observation nocturne des points importants ; si possible un panorama et le matériel nécessaire à la transmission.

Les observatoires des différentes armes doivent communiquer entre eux. De cette façon, bien des détails qui ont pu échapper aux uns seront observés par les autres, et ainsi transmis à tous les intéressés. D'ailleurs, ces différents observatoires auront souvent un seul et même emplacement.

La patrouille d'observation détachée à la compagnie opère la liaison entre celle-ci, les compagnies voisines et le commandant de bataillon. Ses organes de transmission serviront au commandant de compagnie à communiquer à son chef ses appréciations et décisions. L'observateur suit des yeux la compagnie et envoie des rapports sur sa situation et celle de l'ennemi. Ces rapports seront établis le plus facilement par un croquis très simple indiquant des points de repère soit très visibles sur le terrain et ne prêtant à aucune équivoque, soit figurant sur la carte.

Parmi les autres sources de renseignements, citons encore :

II. LES PRISONNIERS, DÉSERTEURS ET HABITANTS.

1. *Prisonniers*. Les coups de main sont généralement destinés à la capture de prisonniers dont on a besoin pour tirer d'eux des renseignements. Ils peuvent fournir : des *documents*, papiers matricules, lettres, ordres, etc. Ces documents doivent être transmis immédiatement à l'E. M. supérieur ; des *renseignements verbaux* sur les emplacements, effectifs, état matériel ou moral.

Leur interrogatoire ne se fera au bataillon qu'en cas d'urgence et sur certaines questions seulement : postes avancés, patrouilles, etc. Toutefois, on aura soin de leur demander tout d'abord des choses déjà connues afin de s'assurer de leur

degré de véracité. Cet interrogatoire, très difficile, demande, pour être fructueux, à être opéré par un personnel spécialement instruit.

2. *Déserteurs*. Leur interrogatoire au bataillon sera très sommaire. On en tirera généralement davantage que des prisonniers.

3. *Habitants*. En pays ennemi, leurs renseignements ne valent pas mieux que ceux des prisonniers. En pays ami, il faudra observer une certaine réserve étant données l'incapacité militaire des individus et les exagérations dans lesquelles ils tombent facilement.

III. DOCUMENTS ET ENGIN ENNEMIS.

C'est là une source de renseignements précieuse et de véracité absolue, qui ne sera généralement pas exploitable au bataillon. Ces documents consistent en : ordres et rapports ennemis ; pigeons voyageurs et chiens estafettes ; munitions et éclats d'obus (fusées surtout) ; effets d'habillement, insignes, pattes d'épaules ; instruments techniques de toutes espèces : pièces de mitrailleuses, etc.

γ D'autres sources précieuses de renseignements sont :

l'espionnage et le contrôle postal et de la presse,]

dont l'organisation est œuvre de l'E. M. de l'armée.

* * *

Les sources de renseignements étant connues, comment l'officier de renseignements, arrivé dans son secteur, utilisera-t-il celles auxquelles il a mission de puiser ?

Il devra tout d'abord étudier ce secteur en vue de l'observation stable et mobile ;

avec les moyens dont il dispose, organiser l'observation et la liaison entre les divers éléments du bataillon avec les troupes voisines et l'E. M. supérieur ;

répartir aux différents postes et patrouilles leurs tâches et secteurs ;

organiser éventuellement la liaison avec l'avion d'infanterie (postes récepteurs de messages lestés) ;

s'il le juge nécessaire, faire des propositions pour la recherche de renseignements par les troupes subordonnées ou voisines : patrouille d'officier, de cavalerie, désignation d'objectifs aux aéroliers ou aviateurs ;

faire aussi des propositions tactiques de moyens favorisant l'observation ; par exemple, proposer l'avance de la ligne pour l'obtention d'un observatoire ;

contrôler le travail des organes qu'il a détachés ;

interroger sommairement prisonniers, déserteurs et habitants ;

rassembler et transmettre les documents du champ de bataille.

C'est à lui aussi qu'incomberont les mesures à prendre pour combattre dans la troupe la manie du collectionneur qui peut présenter de graves dangers.

Depuis longtemps, les services techniques de l'armée française cherchaient à se procurer une fusée de certains obus allemands dont on ignorait tout ; la pièce était introuvable. Finalement, un exemplaire en fut découvert dans le sac d'un soldat qui, le jugeant original, l'avait conservé. Il l'avait depuis plusieurs mois. Et durant tout ce temps, le haut commandement avait dû se passer de ce moyen de combat.

Un officier fut puni sévèrement pour avoir traduit et publié sous son nom une étude allemande sur le tir indirect à la mitrailleuse, trouvée sur le champ de bataille, au lieu de la transmettre immédiatement aux instances supérieures. Durant le temps que durèrent traduction et impression, l'armée française manquait de données précieuses sur le tir indirect.

Ces deux exemples suffisent à illustrer les dangers inhérents à cette manie inoffensive en d'autres temps, mais incompatible avec la soif de renseignements du temps de guerre.

B. Etude du renseignement.

Cette étude comporte tout d'abord le triage en renseignements *certain* et *douteux* : tels sont par exemple ceux provenant des dires de prisonniers ou déserteurs et non corroborés par l'observation ; en *urgents à transmettre* et *à joindre à d'autres*.

Elle comporte en outre la comparaison des rapports en vue de les compléter et conjuguer ; le triage de ceux qui concernent les E. M. supérieurs ; la mise à jour de croquis et dessins situant les données tactiques.

Suivant leur nature, on peut subdiviser les renseignements en renseignements *tactiques*, *d'ordre général* ou *technique de tir*.

a. Les renseignements tactiques ont trait au groupement des forces ennemies, aux mouvements de l'ennemi et aux nôtres. Immédiatement exploitables, ils déterminent la décision tactique des chefs.

Leur étude portera sur les points suivants : par qui peuvent et doivent-ils être exploités immédiatement ? Qui doit en avoir connaissance secondairement ? La solution de ces deux questions exige de la part de l'officier de renseignements une idée exacte du dispositif et de la situation de sa brigade, des troupes spéciales qui lui sont attachées et de leur possibilité technique d'intervention.

b. Les renseignements d'ordre général sont ceux qui permettent de se faire une idée générale et durable des forces de l'ennemi, de ses procédés de combat, moyens techniques et état moral ; ils peuvent être aussi d'ordre économique. Ces renseignements ne concernent pas directement l'officier de troupe et seront transmis à la division.

c. Les renseignements techniques ou de tir concernent le tir d'artillerie ou des mitrailleuses. Ils doivent être transmis sans délai à l'instance qui peut les utiliser (officier liaison d'artillerie, officier mitrailleur) et en même temps aux autres instances qui en doivent être informées.

Quelque soin que l'on apporte à l'étude du renseignement, il ne faut jamais perdre de vue l'axiome fondamental du service qui fait l'objet de cette étude : *le renseignement perd toute valeur s'il n'arrive pas à temps.*

C. Diffusion du renseignement.

Pour cette diffusion, l'officier de renseignements aura à déterminer l'instance de commandement intéressée, à faire reproduire par ses aides les pièces qu'il sera nécessaire de

diffuser en plusieurs exemplaires, à choisir et organiser les moyens de transmission.

Ces moyens font l'objet d'un chapitre spécial.

4. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE DES RENSEIGNEMENTS

Dans la guerre de stabilisation, cette Centrale sera pourvue par son chef de tous les perfectionnements possibles. En mouvement, il faudra se contenter de moyens de fortune, mais en recherchant le maximum de rendement. La Centrale devra se trouver le plus près possible du P. C. du commandant de bataillon,

Le renseignement doit arriver au chef du service ou à son remplaçant. Le chef aura soin avant que ne soit déclenchée l'action, de déterminer et faire connaître à tous ses sous-ordres son *axe de transmission*, c'est-à-dire le cheminement qu'il compte suivre et le long duquel on doit le trouver. S'il s'en écarte, il laissera des hommes en arrière pour indiquer à ses agents le changement survenu.

A l'arrivée d'un renseignement, l'officier l'examine, note l'heure sur le document et décide de l'urgence et de la diffusion. Dès qu'il l'a gravé dans sa mémoire et pris ses décisions, il le fait passer au journal et classer. Pendant que s'opère ce travail, il s'occupe des mesures à prendre pour sa diffusion.

Il aura, si possible, à sa disposition un dessinateur, chargé d'établir à l'avance des croquis et d'y noter la situation et les changements y survenus. Très simples, avec une situation clairement marquée et remis si possible personnellement, ils seront le meilleur rapport qu'il puisse fournir à son chef.

5. MOYENS DE TRANSMISSION

Ces moyens sont très variés, et c'est en quantités innombrables qu'ils furent mis à l'essai durant la grande guerre.

Coureurs, cavaliers, cyclistes, motocyclistes, automobilistes, pigeons, chiens, signaux optiques, téléphone, télégraphe, T. S. F., T. P. S. (télégraphie par le sol), avions, feux, fusées, panneaux, sont les moyens usuels de transmission.

Si donc ils ne manquent pas, leur organisation, par contre, demande du temps et doit être faite à l'avance avec le plus grand soin.

La préférence va aux moyens techniques parce que plus rapides et plus exacts. Cependant, jamais on ne pourra se passer des autres, car hommes et animaux pourront encore servir alors qu'un matériel détérioré ou détruit ne sera plus aucunement utilisable, ou que le temps manque pour l'établissement de ces moyens techniques.

a) Le *coureur* bien instruit est un moyen de communication sûr, mais coûteux. Dans une zone dangereuse et dont les communications téléphoniques sont bouleversées, il sera le seul ou presque qui fonctionne encore. Il faudra le réserver pour ces circonstances et ne pas l'exposer à la légère, car un bon coureur est un agent précieux et difficilement remplaçable. Pour la bonne exécution de sa mission, il doit avoir connaissance de l'ordre ou du rapport écrit qu'il transmet et connaître exactement la direction de marche des deux autorités entre lesquelles il fonctionne. Il doit accomplir sa mission à tout prix et ne se retirer qu'après en avoir reçu l'ordre ou l'autorisation du chef vers lequel il a été envoyé et muni de son accusé de réception.

b) Le *pigeon voyageur* est un moyen très sûr, très rapide, et précis en toutes circonstances, sous un bombardement intense, aussi bien que sous un bombardement à gaz. Il est par contre inutilisable de nuit. On l'emploiera quand, n'ayant plus d'autres moyens de transmission présentant ces qualités, l'importance du renseignement exigera une transmission certaine et rapide.

Son utilisation repose sur la faculté de retour au colombier. Les pigeons sont emportés de celui-ci dans des cages. Les dépêches écrites sur papier très mince sont glissées dans le porte-dépêche que l'on fixe à la patte de l'oiseau. Le séjour du pigeon hors du colombier ne doit pas excéder 3 jours et deux nuits. Cet oiseau doit être traité avec la plus grande douceur et ne sera confié qu'à des gens présentant toute garantie en ce sens, car maltraité, il « ne marchera pas ». Le rendement est excellent, 97 % des pigeons rentrent au colombier. Leur vitesse

moyenne fortement influencée par les conditions atmosphériques est de 200 km. à l'heure.

c) Les *chiens estafettes* peuvent souvent remplacer le coureur. Ils sont plus rapides, mais moins sûrs. Le dressage en est long et difficile ; l'entraînement doit être continuellement entretenu. L'utilisation du chien est assez restreinte. Elle est basée sur la faculté de retour du chien à son maître ; aussi celui-ci sera-t-il seul à s'en occuper, ce qui rendra l'animal assez méchant envers les autres personnes, méchanceté qui sera soigneusement entretenue. Emmené par un étranger, celui-ci le lâchera au moment voulu, après lui avoir indiqué dans quelle direction il trouvera son maître qui pourra prendre possession du message.

d) *Signaux optiques*. Ils seront utiles surtout à la montagne. Leurs inconvénients sont l'extrême lenteur de la transmission, leur sécurité très restreinte, et la difficulté à découvrir le poste correspondant. En outre, ils sont très dépendants des circonstances atmosphériques et un léger brouillard les rendra inutilisables ou du moins intermittents. De nuit, les résultats sont généralement médiocres. Les changements de clefs que nécessiterait leur sécurité seraient une complication énorme pour le personnel chargé de ce service.

e) Le *téléphone* a acquis durant la dernière guerre un droit de cité définitif dans l'armement moderne et son utilisation fut si intense que l'on estimait, lors du dénouement, à 1000 km. la longueur de fil utilisée sur 1 km. de front. Bien que très pratique, le téléphone présente de graves inconvénients : tout d'abord, il est *intermittent*. Il suffit d'un obus, d'un accident quelconque pour rompre un fil et interrompre la communication pour un temps plus ou moins long. En outre, de par la simplification des lignes de campagne, rien n'est plus facile que d'intercepter les communications. Il n'est pas pour cela nécessaire de greffer un fil sur le fil ennemi, ce qui serait une opération assez délicate et périlleuse. En effet, pour économiser du temps et du fil, le téléphone de campagne établit ses lignes à un fil, avec retour par le sol. Il suffit donc d'établir des postes d'écoutes utilisant le courant de retour au sol pour intercepter toute communication.

Un temps humide et un sol lourd, bon conducteur, faciliteront l'interception, dont la possibilité ne cesse qu'à 4 km. de l'ennemi. En dessous de cette limite, on aura donc soin de ne communiquer tous objectifs ou rapports importants qu'en termes conventionnels changés fréquemment. A proximité immédiate de l'ennemi, les lignes à double fil sont indiquées. Malheureusement, les chances de dérangement seront doublées et cette installation ne présente pas une sûreté absolue, une mise à la terre étant toujours possible. Le bon rendement du réseau exige une discipline de conversation rigoureuse.

f) *Le télégraphe* présente le grand avantage de laisser trace des communications passées, mais il exige l'établissement de lignes très soignées, incompatibles avec les dangers et la hâte du champ de bataille. Il est le moyen de l'arrière, jusqu'au corps d'armée, à la rigueur jusqu'à la division.

g) La *T. S. F.* est d'un emploi courant. Elle est très appréciée lorsque les autres moyens ne peuvent être employés. Les postes émetteurs envoient des ondes de *longueur déterminée*, au moyen d'antennes. Les postes récepteurs, au moyen d'antennes également, reçoivent les ondes qui sont transmises aux télégraphistes par des récepteurs téléphoniques. On distingue facilement les différents postes à leur son. Naturellement, la faculté d'interception est illimitée. Il suffit de régler son récepteur à la longueur d'onde de l'émetteur. C'est pourquoi les messages par *T. S. F.* seront toujours chiffrés.

h) La *T. P. S.* présente une grande analogie avec la *T. S. F.* Les ondes, au lieu d'y être transmises par l'air, le sont par le sol, meilleur conducteur, ce qui simplifie les appareils, les rend plus transportables et moins coûteux. La distance de transmission est assez réduite. La *T. P. S.* fut le grand moyen de communication entre le régiment et le bataillon. L'interception étant facile, le chiffré est absolument nécessaire.

i) *L'avion*, pour transmettre immédiatement ses observations, communique avec la terre : par *T. S. F.* ; par signaux optiques, de jour par les gaz d'échappement, de nuit par un projecteur placé à bord de l'appareil ; le dernier moyen est assez difficile à réaliser ; par fusées pour quelques messages simples et suivant code conventionnel.

Ces trois moyens sont réciproques.

En outre, l'avion envoie aux postes récepteurs des messages lestés et reçoit des messages par panneaux.

6. INSTRUCTION DU DÉTACHEMENT DES RENSEIGNEMENTS

Avant d'être instruit, le détachement doit être recruté. Les chefs de compagnie doivent détacher un sous-officier et douze hommes à ce service. Il faut pour cela qu'ils soient pénétrés de l'importance de la tâche qui sera confiée à ces hommes, et qu'ils ne profitent pas de l'occasion pour se débarasser d'un sous-officier mou ou sans autorité, de fortes têtes ou d'éléments qu'ils ne savent comment utiliser. Ceux-là pourront toujours être de quelque utilité dans la ligne de feu : ils marcheront avec la masse. Que feraient-ils isolés ? Isolé, en effet, l'homme des renseignements le sera presque toujours.

Ce qu'il nous faut donc, ce sont des hommes jeunes, intelligents, alertes, de bonne résistance physique, possédant de bons yeux et de bonnes oreilles, de la mémoire, le sens de l'orientation et une conscience à toute épreuve. Ils doivent si possible savoir lire une carte, dessiner un peu, faire un rapport et téléphoner.

Recrutés, il faudra les équiper. Leur paquetage sera réduit au strict nécessaire en raison de la rapidité qu'on exige d'eux et des fatigues qu'ils auront à supporter. On les munira de jumelles, de fanions et de matériel pour écrire. Il serait à souhaiter qu'ils fussent armés du revolver. Jusqu'à nouvel avis, leur insigne distinctif est un brassard rouge.

Il faudra tout d'abord enseigner à ces hommes à *voir*, et à décrire le terrain en utilisant toujours le terme propre. Ce dernier point présente, même avec des individus intelligents et instruits des difficultés très grandes.

On aura recours pour l'instruction à deux séries d'exercices : les uns d'éducation, les autres militaires.

Les premiers auront pour but de leur apprendre à voir et observer le terrain, à l'utiliser et à leur inculquer les connaissances théoriques indispensables. Les autres seront une application de cette préparation à des buts militaires.

α. Exercices d'éducation.

Faire décrire aux hommes minutieusement le terrain qu'ils ont sous les yeux et leur faire situer des objets s'y trouvant.

Placer les hommes devant un terrain quelconque, les faire regarder et, après un demi-tour, leur faire décrire de mémoire ce qu'ils ont vu.

Ces deux points acquis, ils devront étudier le terrain systématiquement en le divisant en secteurs, découvrant les angles morts, leurs points de visibilité, évaluant les distances en front et profondeur.

L'enseignement théorique et pratique leur apprendra l'utilisation de la carte et de la boussole, l'orientation. Quelques notions de croquis panoramiques et plans de situation compléteront cette éducation préparatoire.

β. Exercices militaires.

On apprendra aux hommes dans ces exercices la terminologie tactique, essentielle à la rédaction de rapports clairs et exacts :

la signification militaire du terrain ; ses points importants et nécessitant une observation active, ses couverts, etc. ;

l'évaluation à toutes distances des fronts, formations et profondeurs (évaluation de la profondeur et de la nature d'une colonne, des fronts du groupe à la compagnie, de la profondeur d'une colonne d'après sa durée d'écoulement).

On leur fera suivre des épisodes de combat et les décrire, en attirant leur attention sur les diverses phases et leurs caractéristiques.

Suivront les exercices pratiques : choix des emplacements, organisation des postes, marche des patrouilles, rédaction des rapports et transmission. Dans ces exercices, les hommes devront conformer leur conduite à la situation supposée et l'on veillera avec la plus grande sévérité à ce qu'ils utilisent le terrain le mieux possible et de façon raisonnée.

Des exercices spéciaux de transmission serviront à l'entraînement des coureurs et signaleurs et à la connaissance du téléphone.

Le chef doit savoir inculquer à ses hommes la fierté de leur mission. L'émulation, s'il sait la faire naître, lui sera

d'un grand secours dans cette instruction qui exige de la part de l'élève un gros effort intellectuel.

Ce n'est qu'une fois arrivé, dans les exercices formels, à un bon résultat, que l'on pourra les abandonner partiellement pour faire des exercices pratiques dans le cadre des compagnies ou du bataillon.

Un détachement ne s'instruit pas du jour au lendemain. L'homme choisi prend pied sur un terrain qui lui est absolument inconnu ; il faut donc laisser au chef le temps d'en faire un élément de bon rendement et ne pas vouloir lui faire accomplir une tâche ardue à laquelle il n'est pas ou insuffisamment préparé. Ce serait vouer le service des renseignements à un échec complet et il est trop important pour qu'on le sacrifie dès sa naissance.

M. PELLISSIER, 1^{er} Lieut.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous croyons utile de rapprocher de l'article du premier-lieutenant Pellissier les observations du Chef de l'arme de la cavalerie sur le fonctionnement du service des renseignements aux manœuvres de cavalerie de 1922.

Le Chef de l'arme ne s'étonne pas des imperfections manifestées par ce fonctionnement ; le service des renseignements et des transmissions exige de la part du personnel auquel il est confié un réel talent d'organisation et beaucoup de sens tactique ; or notre inexpérience est grande.

Néanmoins, dans les états-majors supérieurs, le service semble avoir assez convenablement fonctionné ; il n'en a pas été de même aux échelons subalternes, et de moins en moins bien en descendant la hiérarchie, si bien que l'orientation des troupes a souvent laissé à désirer.

Au départ du matin, tout était bien ; chefs subalternes et troupes savaient à quoi s'en tenir. Mais plus tard, à les questionner, on constatait leur ignorance de la situation présente. Il n'en faut pas davantage pour expliquer le grand nombre de groupes de feu, de pelotons, et même d'escadrons égarés.

Les transmissions du chef d'escadron aux chefs de pelotons et de ceux-ci aux escouades ont été souvent interrompues. Cer-

tains escadrons sont restés des heures entières sans aucune liaison avec les troupes voisines. Si fréquent que soit ce phénomène à la guerre, il n'en est pas moins désirable que les instances de renseignements s'appliquent à le réduire au minimum.

Dans tous les cas, escadrons et pelotons doivent devenir plus experts dans l'emploi des moyens rudimentaires de signalisation, bras, mouchoirs, fanions, etc. Les chefs de pelotons doivent choisir des emplacements qui leur permettent de rester en liaison par la vue avec leurs chefs de groupes.

De même entre le régiment et la brigade, les transmissions n'ont pas toujours joué. Le Chef de l'arme rappelle, à ce propos, une manœuvre de la 3^e brigade de cavalerie dans la région de Rain. L'état-major de la brigade a été si peu informé par son régiment de Rain de ce qui s'y passait qu'il envoyait encore des ordres à son centre de renseignements établi dans cette localité alors que l'ennemi s'était emparé de la station téléphonique et n'avait qu'à prêter l'oreille. L'enseignement à retenir de cet exemple est qu'un officier de renseignements ne doit jamais abandonner un centre de renseignements sans prévenir tous les postes avec lesquels il est en relation. En guerre, on coupe tous les fils dans la direction de l'ennemi, mais même avec cette précaution on apportera beaucoup de prudence dans les transmissions téléphoniques ; l'ennemi est peut-être en mesure d'entendre. En 1923 commencera l'instruction des patrouilles de téléphone de cavalerie ; elles deviendront un auxiliaire appréciable.

D'une manière générale, la tâche des organes de renseignements est d'informer non seulement les chefs supérieurs mais aussi la troupe. En outre, chaque commandant doit saisir toutes les occasions de tenir la troupe au courant de ce qui se passe.

Un tableau indique le personnel minimum à affecter au service des renseignements :

1. Distribution générale d'ordres au front : à la brigade, l'officier d'état-major ou le 1^{er} adjudant ; au régiment, l'adjudant ; à l'escadron, le chef d'escadron.

2. Communications arrières : à la brigade, 1^{er} ou 2^e ad-

judant (quartier-maître) ; au régiment, un sous-officier (fourrier) ; à l'escadron, le marchef (fourrier).

3. Renseignements et liaison : à la brigade, officier de renseignements et officier de liaison. Personnel technique et aides de bureau ; au régiment, idem ; à l'escadron, sous-officiers supérieurs.

PELTON DE COMMANDEMENT.

a) Ordonnances pour la transmission d'ordres aux commandements subalternes : à la brigade, officiers ; au régiment, sous-officiers ; à l'escadron, soldats.

b) Porteurs de rapports : à la brigade, 4 cavaliers et 4 cyclistes ; au régiment, 4 cavaliers et 1 cycliste ; à l'escadron : cavaliers, coureurs.

c) Patrouilles, agents de renseignements et de transmission : à la brigade, cavaliers, 2 sous-officiers, 8 hommes ; cyclistes, 1 officier, 3 sous-officiers, 17 hommes (dont 5 motocyclistes) ; patrouilles du téléphone, 1 sous-officier et 6 téléphonistes ; au régiment, cavaliers, 1 sous-officier et 8 hommes ; cyclistes, 1 sous-officier et 6 hommes (dont 1 motocycliste) ; patrouilles du téléphone, 1 sous-officier et 6 téléphonistes ; à l'escadron, cavaliers, 1-2 sous-officiers, 6-8 hommes ; cyclistes, suivant les besoins.

d) Moyens techniques : à la brigade : 1 patrouille du téléphone, 1 lunette panoramique, 2 automobiles, 2 motocyclettes, jumelles Zeiss ; au régiment : 1 patrouille du téléphone, 1 lunette panoramique, jumelles Zeiss ; à l'escadron : 3 pistolets-lance-fusées, 6 fanions de signalisation (esc. de mitr.), jumelles Zeiss des sous-officiers.

e) Autres moyens : à la brigade, au régiment, et, le cas échéant, à l'escadron : pigeons-voyageurs.

Si besoin, on peut toujours compléter en puisant dans la troupe. Mais il ne faut pas perdre de vue la faiblesse de nos effectifs qui donne plus de valeur à toute carabine économisée. Un homme détaché ne doit pas rester éloigné de la troupe une minute de plus que ne le comporte sa mission spéciale.

Ajoutons que, cette année-ci, aux manœuvres de la 1^{re} brigade d'infanterie, le service de liaison a énormément laissé à désirer.